Publication des actes administratifs et rapports

La Communauté d'agglomération du Boulonnais produit des documents officiels, qui sont mis à la disposition du public (recueil des actes administratifs).

Publication des actes administratifs

La CAB procède à la publication sous forme électronique de ses actes administratifs (arrêtés, décisions, délibérations), en lieu et place de la publication du recueil des actes administratifs (supprimé par la réforme de la publicité des actes des collectivités, entrée en vigueur au 01/07/2022).

Sont également publiés sur le site internet : les listes des délibérations et procès-verbaux des séances des Bureaux et Conseils communautaires.

Retrouvez
Publication des actes administratifs à compter du 01/07/2022
(https://cloud.agglo-boulonnais.fr/s/NyXoi5NzZ34cBZc)



Retrouvez
Publication des actes administratifs au recueil jusqu'au 30/06/2022

Rapport Social Unique 2025

La loi du 6 août 2019 relative à la Transformation de la Fonction Publique a instauré l'obligation pour les collectivités locales d'élaborer annuellement un rapport social unique (RSU), remplaçant le bilan social produit tous les deux ans.

Ce rapport a été présenté au Conseil communautaire suite à une présentation en Comité Social Territorial.

Rapport de Développement Durable 2025

Consultez en ligne le rapport annuel de 2025 "
Situation en matière de développement durable de la Communauté d'agglomération du Boulonnais
"

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de collecte et de traitement des déchets ménagers

Consultez en ligne le rapport annuel de 2023 - RPQS
(https://www.calameo.com/read/0000067525ac17c0e453d)

Information sur les emplois de direction de la CAB

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - au titre de l'année 2025

Egalité professionnelle femme/homme de la Communauté d'agglomération du Boulonnais

Retrouvez le
baromètre 2025
ainsi que le
plan d'actions 2027-2029
liés à l'égalité professionnelle femme/homme de la Communauté d'agglomération du Boulonnais.

Vous pouvez également retrouver la
délibération
associée

Communauté d'agglomération du Boulonnais
www.agglo-boulonnais.fr

(https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais)
(https://twitter.com/aggloboulonnais)
(https://www.youtube.com/c/aggloboulogne)
(http://instagram.com/aggloboulonnais)
(https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

@ NOUS CONTACTER

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓JE M'INSCRIS

› ARCHIVES › DÉSINSCRIPTION

- PLAN DU SITE
- MARCHÉS PUBLICS
- ACCESSIBILITÉ
- MENTIONS LÉGALES
- PROTECTION DES DONNÉES
- OFFRES D'EMPLOI
- GESTION DES COOKIES

https://www.agglo-boulonnais.fr/votre-agglo/publication-des-actes-administratifs-et-rapports?